



# BOUSSENS INFOS

Le journal de la commune de BousSENS - [www.bousSENS.ch](http://www.bousSENS.ch)

## Message de Mme la syndique

En mars dernier, Mme Sandrine Gaudard a été élue à la Municipalité et nous nous réjouissons de l'accueillir et de collaborer avec elle. Dès le 1<sup>er</sup> juillet, elle remplacera Mme Anne-Marie Duport qui a œuvré au sein de la Municipalité durant 10 ans en charge du dicastère comprenant notamment la Police des constructions. Ce dicastère est l'un des plus compliqués à gérer et nous la remercions pour l'immense travail effectué avec droiture et en gardant toujours à l'esprit le respect des lois.

*Merci Anne-Marie de ta disponibilité au quotidien pour le bien-être de la Commune et de ses habitants. Nous avons apprécié ton suivi attentif des dossiers et ton implication sans faille.*

Ce dicastère sera repris par Mme Berset dès que sa santé le lui permettra. Mme Gaudard s'occupera, quant à elle, du dicastère regroupant entre autres les écoles et la petite enfance. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans la découverte de cette fonction. Les responsables des autres dicastères restent inchangés.

Par ailleurs, nous souhaitons vous informer qu'un nouveau collège est en construction à Cheseaux. Il accueillera nos chères têtes blondes dès août 2022. Ce bâtiment sera composé de huit salles de classe, d'une salle de gym, d'un réfectoire, d'une bibliothèque et de divers locaux.

La législature 2016-2021 arrivant à son terme, nous nous attelons déjà à préparer la suivante et à relever de nouveaux défis qui vont, sans aucun doute, se présenter à nous.

En raison de la situation sanitaire toujours incertaine et des restrictions encore en vigueur, nous avons pris la décision **de renoncer à l'organisation de la fête du 1<sup>er</sup> août**. Rendez-vous donc en 2022 !

A court terme, nous souhaitons que le virus, qui nous occupe depuis maintenant quelques mois, nous laisse profiter de l'été et ne soit bientôt plus qu'un lointain mauvais souvenir.

Prenez soin de vous et bel été à tous.

Stéphanie Borgeaud

Dans ce numéro  
en image



**équiwatt**  
CONSOMMER VOISINS. LA VRAI PLUS



**FÉERIES**  
DE BOUSSENS

## Sommaire

Manifestation dans le village.....	2
Conseil général - Installation des Autorités communales.....	2
Messages de la Municipalité.....	3
Communications de l'Etat de Vaud.....	4
Annonces.....	4 à 6
• Offre de pommeaux de douche économique à CHF 10,-.....	4
• Institut le temps d'un rêve.....	5
• Offre petit job pour la déchetterie.....	5
• Autour de la poste de Cheseaux.....	5
• Messages des paroisses.....	6
Témoignage : Quels retours après la médiatisation de Sandra Berset ?.....	6
Dans nos sociétés.....	7
Nos lecteurs nous informent.....	8

## Manifestation dans le village

1<sup>er</sup> août *Annulation de la cérémonie  
(Lire en page 1)*  
2-4 septembre *Report des Fêtes  
(Explications en page 7)*

Le samedi 2 octobre se tiendra la 4<sup>e</sup> édition du marché du terroir dans la grande salle de BousSENS.

### Envie de tenir un stand ?

Artisans, commerçants ou autres faites-vous connaître auprès de Sandrine Liaudat au 079 439 49 46 ou à potagerdebellevue@gmail.com

si les conditions  
sanitaires le permettent

**2 octobre** **Marché du terroir  
de 9h00 à 17h00**

## Conseil général

### Installation des Autorités communales - Législature du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2026

Le 22 avril 2021, dans la grande salle du village, Pascal Dessauges, préfet du Gros-de-Vaud, procéda à l'assermentation des membres présents du Conseil général et de la Municipalité.

Après avoir communiqué à l'assemblée les vérifications d'usage, il lut la formule du serment prescrit par la loi des communes. Solennellement chaque conseiller fut appelé par son nom et dut promettre d'honorer sa future fonction de membre du législatif communal de BousSENS.

Ensuite, Sandrine Gaudard, Claude Champion et Pascal Chatelan, futurs municipaux, promirent quant à eux d'honorer leur fonction de membre de l'exécutif communal. Concernant Stéphanie Borgeaud et Sandra Berset, absentes pour raisons médicales, l'on précisa qu'elles seraient assermentées lors de Conseils généraux ultérieurs.

Enfin, furent élus tacitement et par acclamation, le bureau du Conseil général.



Danièle Rochat, Claude Champion, Sandrine Gaudard, Pascal Dessauges, Barbara Grivel, Pascal Chatelan.

### Bureau du Conseil général

**Présidente** : Barbara Grivel

**Secrétaire** : Danièle Rochat

**Vice-président** : Dominique Berset

#### **Scrutateurs :**

Claudine Longchamp

Jean Jacques Chanson

#### **Scrutateurs suppléants :**

Vincent Freimuller

Claude Hänggeli

### Noms des 37 conseillers généraux assermentés le 22 avril 2021 :

Bally Michel, Bally Nicolas, Baraldini Marco, Baumann André, Baumann Franck, Berset Dominique, Bonfadelli Mirko, Bonfadelli Sylviane, Cardamoni Silvano, Chanson Jean-Jacques, Chapuis Silvain, Decroes Olivier, Dini Diana, Dizerens Patrick, Duport Anne-Marie, Freimuller Vincent, Gabus Magali, Gaudard Fredy, Grivel Barbara, Grivel Sébastien, Guillaume Marc, Gumy Jean, Hänggeli Claude, Hänggeli Guy, Hänggeli Yann, Jouan Yannick, Kaspi Eyal, Lancia Jérôme, Longchamp Claudine, Marolda Michel, Martin Philippe, Martin Nathalie, Mellier Chantal, Monod Philippe, Moro Steve, Rapin Claude, Rochat Danièle.

### Prochain Conseil général : jeudi 24 juin 2021

Attention, il s'agit du dernier Conseil de la législature en cours.

Il n'y aura donc aucune assermentation de nouveau conseiller.

En raison des mesures sanitaires, le public n'est pas admis et le port du masque est obligatoire.

# Messages de la Municipalité



Fermeture des bureaux communaux et vacances de la Municipalité  
du lundi 2 au vendredi 13 août 2021

## Entretien des jardins

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et des chemins publics les haies doivent être émondées et les arbres élagués selon les normes ci-dessous :

### Emondage des haies

- à la limite de la propriété;
- à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

### Elagage des arbres

- au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur;
- au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible. **Dernier délai, le 31 juillet 2021, faute de quoi ils seront dénoncés et le travail sera effectué à leurs frais.** Les dispositions de la loi à ce sujet sont valables toute l'année.

## Désaffectation partielle du cimetière

Conformément aux dispositions du règlement cantonal sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres (RDSPF) du 12 septembre 2012 et à l'art. 27 du règlement communal du cimetière du 28 avril 2000, le public est informé que la Commune de Boussens procédera à une désaffectation partielle des tombes à la ligne du cimetière de Boussens, dès le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Cette désaffectation concerne les tombes de corps à la ligne de 1959 à 1984, numéros de piquet 1 – 2 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10 – 11 – 12 – 14 – 15. Elle s'applique par analogie aux urnes cinéraires qui auraient été inhumées ultérieurement dans ces tombes.

Les familles intéressées peuvent réclamer les objets et monuments garnissant les tombes en adressant leur demande à la Municipalité de Boussens, Grand'Rue 1, 1034 Boussens, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2021.

A l'expiration de ce délai, les objets et monuments non réclamés seront détruits conformément aux dispositions légales.

Naissances de :

### Isaiah

fils de Clarisse Boujaaba  
 le 29 janvier 2021

### Luca

fils de Carole Boéchat et  
 Johnni Ciarrettino  
 le 9 février 2021

### Zoé

fille de Sybille  
 et Bryan Mulin  
 le 8 mars 2021

Décès de :

### Jean-Pierre Burnier

dans sa 82<sup>e</sup> année  
 le 6 mars 2021

### Roger Stutz

90 ans  
 le 16 mars 2021

## Municipaux et employés communaux en formation «premier secours»



Rappel : le défibrillateur est installé à côté de l'entrée de l'administration communale, Grand'rue 1.



Jeudi 6 mai, employés communaux et municipaux participaient à une formation premier secours donnée par l'entreprise *Cardiore*. Le but était de se familiariser avec l'utilisation du défibrillateur installé sur le bâtiment de l'administration communale et d'apprendre les bons gestes pour porter secours. Cette formation a rencontré un vif intérêt et surtout une belle participation lors de la mise en pratique !

Un grand merci à Mme Divorne, notre formatrice, pour cette soirée et aux participants.

Pascal Chatelan, Municipal



## Protection de la faune : chiens en laisse

Communiqué de presse du 21 avril 2021



Photo récupérée sur Facebook

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues.

Le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des **chiens en laisse du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet**. Cette disposition s'applique **dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes**.

Base légale : art 2a RLFaune



Votre chien peut-être emporté à tout moment par son instinct naturel. De petits animaux, comme des oiseaux qui nichent au sol, peuvent être ses proies. Même s'il provoque uniquement la fuite d'un animal sauvage, il se peut que ce dernier abandonne ses petits après avoir été dérangé.



Il est nécessaire que votre chien ait des moments pendant lesquels il puisse s'ébattre. Des communes mettent à disposition des espaces où vous pouvez lâcher votre chien.

En dehors de la période de reproduction et d'élevage des jeunes, votre chien peut être en liberté sous votre contrôle en forêt et dans les zones agricoles attenantes, sous réserve d'autres réglementations spécifiques au site.

Questions/réponses extraites du document de la Direction de l'environnement disponible sur [www.vd.ch/bonnes-pratiques-nature](http://www.vd.ch/bonnes-pratiques-nature) et sur [www.boussens.ch/protection-de-la-faune-chiens-en-laisse/](http://www.boussens.ch/protection-de-la-faune-chiens-en-laisse/)

## Espèces exotiques envahissantes

Le canton met à disposition sur son site une nouvelle page concernant tout ce qui touche aux plantes (néophytes) et aux animaux (néozaires) exotiques envahissants.

<https://www.vd.ch/themes/environnement/biodiversite-et-paysage/especes-exotiques-envahissantes/>

## Annonces

### Offre de pommeaux de douche économique à CHF 10,--



#### 50% d'économies sous la douche

Face à la chaleur de l'été, nous apprécions tout particulièrement les douches. Mais l'eau potable est un bien précieux qui nécessite beaucoup d'énergie pour la traiter, la transporter et la chauffer. Pour diviser cette consommation par deux, Equiwatt et le Service de l'eau de la Ville de Lausanne offrent des douches « éco » à 10 francs.

Saviez-vous qu'une douche de 5 minutes peut consommer jusqu'à 65 litres d'eau (env. 13 litres par minute)? Les douches consomment ainsi l'essentiel de l'eau chaude d'un ménage - celle utilisée par les lave-linges et lave-vaisselles est chauffée directement dans l'appareil.

Dans la majorité des cas, l'eau chaude constitue même le deuxième poste le plus gourmand en énergie après le chauffage. Plus précisément, une douche chaude consomme environ 1300 kilowattheures thermiques et 25'000 litres d'eau par personne et par an.

#### Comment économiser?

Pour diviser cette consommation par deux, sans effort et sans perte de confort, Equiwatt, le programme d'efficacité énergétique des Services industriels de Lausanne, propose pour la seconde fois, en partenariat avec le Service de l'eau de la Ville de Lausanne, des pommeaux de douche «économiques» à prix réduit. Une action de la fondation Myclimate, financée par la fondation KliK pour la protection du climat et la compensation de CO2.

D'une valeur de 37 francs, ces pommeaux de douche sont proposés au prix préférentiel de 10 francs. Pour en obtenir un (1 pommeau de douche maximum par foyer), commander le sur [www.equiwatt.ch/douche-eco](http://www.equiwatt.ch/douche-eco) ou scannez le QRCode à droite.

L'offre est valable **jusqu'au 30 septembre 2021**. Services industriels de la ville de Lausanne



## Institut le temps d'un rêve

Chère lectrice, cher lecteur,

A nouveau dans la commune, mais cette fois avec mon petit bonhomme, je serai heureuse de vous accueillir dans mon institut situé Grand'rue 27D. Ma philosophie est de vous amener à vous sentir bien dans votre corps, dans votre peau « jusqu'au bout des ongles », comme j'aime tant le dire, et surtout « Le Temps d'un Rêve ».



Sans jugement, je me ferai un plaisir de m'occuper de vos ongles de mains, de chouchouter vos pieds par une pédicure complète en soins cosmétiques, de vous rafraîchir la peau après une épilation ou de vous aider à éclairer votre visage avec un maquillage naturel. Formée aux notions de «body positive» (acceptation de soi et de son corps) et «clean body» (maquillage naturel), je donne également des cours de soins de la peau et de maquillage.

Dès votre arrivée, chiens et chats vous salueront chaleureusement mais resteront en dehors de la pièce strictement réservée aux soins : l'hygiène y est fort contrôlée. Je vous attends d'ores et déjà, le sourire derrière le masque.

A tout bientôt

Chloé de Bosset

NOUVEAU

Institut Le Temps d'un Rêve



LE TEMPS D'UN RÊVE

Chloé de Bosset  
Grand'rue 27D - Boussens

077 533 91 21  
www.tempsdunreve.ch  
chloe@tempsdunreve.ch

Facebook et Instagram :  
@institutletempsdunreve

## Déchetterie : offre de petit job

Nous recherchons un(e) jeune motivé(e) (16 ans révolus) afin de compléter l'équipe des surveillant(e)s de notre déchetterie.

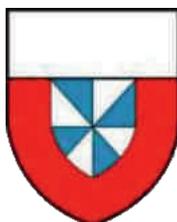
1 samedi à quinzaine de 9h00 à 12h00.

Si tu es intéressé(e), merci de nous faire parvenir une petite lettre de motivation ainsi qu'un CV par mail à :

info@boussens.ch.

La Municipalité

## Cheseaux : ouverture d'une agence postale



«Au 7 septembre 2021, la Poste de Cheseaux fermera ses portes, et les services postaux seront dès lors assurés par une **agence postale** (filiale en partenariat) située dans les locaux du **restaurant-kebab, rue du Pâquis 8.**»

Source et plus de détails sur :

[www.cheseaux.ch/fr/ouverture-agence-postale-2598.html](http://www.cheseaux.ch/fr/ouverture-agence-postale-2598.html)

## Pétition contre la fermeture du bureau de poste de Cheseaux

Courant avril, une pétition est déposée dans les boîtes aux lettres de Boussens (et de la région) pour s'opposer à la fermeture du bureau de poste de Cheseaux.

Une fois le seuil des mille signatures atteint, le 3 mai 2021, Mmes Bachofner et Friedl, initiatrices du projet, adressent un courrier à la direction de la Poste à Berne. Cette lettre est lue lors du Conseil communal de Cheseaux le 4 mai mais la Municipalité annonce également ce jour-là l'ouverture d'une nouvelle agence postale dans le bourg (Cf. encadré ci-dessus). De plus, l'annonce est confirmée le lendemain par un communiqué de Presse de la Poste.

Le 2 juin 2021 ces dames reçoivent une réponse de la direction de La Poste qui leur confirme la fermeture du bureau de poste et l'ouverture d'une agence postale à Cheseaux.



## Essayé, pas pu !

*Un grand merci à vous tous qui nous avez soutenus dans notre récolte des 1200 signatures pour la pétition contre la fermeture de la Poste de Cheseaux. Malheureusement, tout avait déjà été décidé d'avance entre la Poste et notre commune. Dommage !*

*Pour l'équipe, Vera Bachofner*

## Messages des paroisses



Après la belle édition de l'année dernière, la paroisse de Vufflens-la-Ville et ses voisines se réjouissent d'organiser à nouveau un **passport-vacances paroissial** la dernière semaine des vacances scolaires d'été.

Pour les enfants de 4 à 6 ans et leurs parents, un programme est proposé du mardi 17 au jeudi 19 août. L'idée est de vivre le matin un temps fort qui se termine par un pique-nique dans un refuge de notre région : animations, découvertes et prière.

Pour les enfants de 7 à 11 ans, de 9h00 à 17h00, du 16 au 20 août, dans une église de nos paroisses de stimulantes activités sont proposées : chasse aux trésors, construction de cabanes, visite d'un refuge pour animaux, préparation d'un festin...

Possibilité de participer à une ou plusieurs journées.

Programme détaillé, informations pratiques et inscriptions sur le site de la Paroisse ([www.vufflenslaville.eerv.ch](http://www.vufflenslaville.eerv.ch)) ou auprès du pasteur Laurent Bader (021 331 57 52)



La Communauté catholique de la région fait partie de la paroisse du Bon Pasteur dont l'église est à Prilly.

### Abbé Aimé Munyawa

Avenue des Cerisiers 2, 1008 Prilly  
021 634 92 14  
[aime.munyawa@cath-vd.ch](mailto:aime.munyawa@cath-vd.ch)  
[www.cath-vd.ch](http://www.cath-vd.ch)

### Comité

Michèle Gay Vallotton, présidente  
[communautcatholique@bluewin.ch](mailto:communautcatholique@bluewin.ch)

### Secrétariat

Ch. du Village 9, 1032 Romanel  
021 648 09 42  
Heures d'ouverture sur rendez-vous  
au 079 461 41 15

### Messes

Depuis le samedi 24 avril 2021, les messes ont repris au Foyer St-Nicolas, sous-sol du Collège Derrière la Ville à Cheseaux. Elles auront toujours lieu le samedi à 18h00 jusqu'aux vacances d'été.

## Témoignage

### Quels retours après la médiatisation de Sandra Berset, municipale de BousSENS?

Suite à l'article paru dans le journal *24Heures* du 28 avril 2021, « Sandra Berset s'est vue diagnostiquer un cancer rare, mais l'essai thérapeutique pour l'un de ses médicaments, et donc son remboursement, lui est refusé. », ci-dessous trois questions auxquelles Sandra Berset répond.

#### Est-ce que l'article qui est paru dans le journal *24Heures* et les partages sur Facebook ont permis de débloquer la situation ?

Sandra : *Après l'article, beaucoup de personnes m'ont écrit ou téléphoné mais je n'ai eu aucune nouvelle de mon assurance. En revanche, j'ai été contactée par une journaliste qui prépare un sujet sur le non remboursement des assurances.*

*Un reportage télévisuel est en préparation mais je ne connais pas la date de diffusion.*

#### Où en sont les négociations aujourd'hui (31 mai 2021) ? Est-ce que le CHUV vous permet toujours de bénéficier gratuitement de la thérapie à base de Lysodren (considéré comme essai thérapeutique)?

*Depuis le 23 mai, je ne prends plus de Lysodren car personne ne veut le rembourser.*

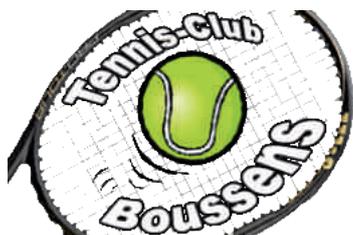
*Je n'ai aucune nouvelle de mon assurance. D'après l'OFSP, elle a suivi la base légale.*

*Le CHUV va se tourner vers une fondation et mon endocrinologue va essayer d'expliquer à mon assurance que si j'avais recours au traitement thérapeutique dont on me refuse le remboursement, la quantité de comprimés que je dois avaler par ailleurs pour le remplacer diminuerait. Donc, au final, les coûts de la santé seraient moins élevés. C'est mathématique !*

#### Que peut-on faire pour aider ?

*Pas grand-chose, il faut attendre le résultat des négociations entre le CHUV et mon assureur et en parler autour de nous afin de faire cesser cet état de toute puissance des assurances !*

## La saison au Tennis Club de Boussens est repartie !



Après le semi-confinement et la météo maussade de ce début de printemps, enfin nous pouvons recommencer à jouer au tennis !

Les nombreux cours juniors et adultes ont repris. De nouveaux joueurs et joueuses nous ont rejoints. Nous sommes aujourd'hui 130 membres.

Selon l'évolution des conditions sanitaires, des tournois simple ou double seront organisés probablement en 2<sup>e</sup> partie de saison, et dès juin, l'Inter-club Senior «Lombardet» commencera. (Pour rappel, nous avons une équipe vice-championne vaudoise en 2019). A suivre...

Intéressé(e)s, n'hésitez pas à nous rejoindre, l'ambiance est conviviale et les cotisations sont parmi les plus basses de la région.

Plus d'informations sur notre site [www.tcboussens.ch](http://www.tcboussens.ch)

Olivier Decroes, secrétaire du TCB



### Impressum

#### Rédaction

Nathalie Martin (N.M.)  
[journal@boussens.ch](mailto:journal@boussens.ch)

#### Editeur

Commune de Boussens

#### Imprimerie

Imprimoffset Bordin SA,  
1042 Assens

#### Parution

En mars, juin, septembre  
et décembre

#### Délai pour publication

Pour le prochain numéro:  
le 1<sup>er</sup> septembre 2021

#### Site internet

[www.Boussens.ch](http://www.Boussens.ch)

## FÉERIES DE BOUSSENS

Souvenirs édition 2017



## Report des Féeries

Chères Boussinoises,  
Chers Boussinois,

La situation sanitaire s'améliore de jour en jour, le retour à une vie « normale » semble se profiler et nous espérons bientôt pouvoir retrouver nos habitudes et nos loisirs.

Les Féeries 2021 devaient se dérouler les 2, 3 et 4 septembre.

Nous, membres du comité d'organisation, avons longuement débattu sur la tenue ou non de l'édition 2021. Une édition se prépare plusieurs mois à l'avance. Les incertitudes et les contraintes étaient encore trop nombreuses. Nous aurions dû engager de l'argent bien avant l'été afin de garantir un programme festif mais sans avoir, à ce moment-là, la garantie que nous puissions obtenir les autorisations pour maintenir notre manifestation.

Aujourd'hui, les annonces récentes du Conseil fédéral semblent ouvrir des possibilités d'organiser de tels événements dans la deuxième partie de l'été mais avec une probable obligation de présenter un passeport vaccinal. Inconcevable pour nous de devoir refuser l'entrée à certaines personnes. Vous l'aurez donc compris, le comité a pris la douloureuse décision de ne pas tenter le diable cette année.

Soyez sans crainte : les Féeries de Boussens sont toujours là!

Notre engagement est et restera toujours de pouvoir apporter notre contribution à la Ligue vaudoise contre le cancer.

Marco Baraldini, président du comité des Féeries de Boussens

## Nos lecteurs nous informent

### Nos fossés deviennent des poubelles : arrangeons cela !



Sandro Perrone, Boussinois, est un grand adepte de vélo. Il parcourt régulièrement les routes et chemins du Gros-de-Vaud. Depuis plusieurs mois, il constate une augmentation importante de déchets le long de ces voies.

Le 22 mars dernier, il décide de ramasser tout ce qu'il trouve dans le fossé entre Boussens et Cheseaux. **En 1h30 il collecte 10 Kg d'ordures**, principalement des canettes (photo à gauche).

Comme chacun le sait, outre la pollution visuelle, la dégradation des déchets dans la nature est souvent longue et peut être dangereuse pour l'environnement selon la matière de l'objet.

#### Durée de dégradation de quelques objets : sources : [www.futura-sciences.com](http://www.futura-sciences.com)

Mégot de cigarettes	de 1 à 5 ans	Canettes en aluminium	jusqu'à 100 ans
Chewing-gum/papier de bonbons	5 ans	Sacs plastiques	400 ans
Boîte de conserve	de 10 à 100 ans	Carte téléphonique/ Forfait de ski	1000 ans
Objets en polystyrène	80 ans	Verre	4000 ans
Bouteilles plastiques	de 100 à 1000 ans		

#### Proposition de Sandro :

« Nous pouvons tous faire un effort pour rendre notre lieu de vie plus propre. Lors d'une balade, seul, en famille ou avec notre chien, prenons l'habitude d'avoir un petit sac pour ramasser ce qui salit et pollue notre environnement. Et bien sûr, ne jetons pas nos déchets dans la nature. Soyons des citoyens responsables. »

#### Cigognes en vue !

Laure Hafner nous informe du passage de deux cigognes dans notre village le 3 juin dernier.



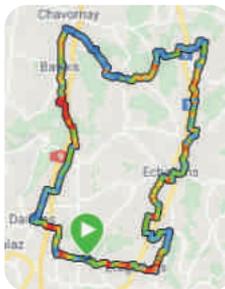
### Notre région : un lieu privilégié pour les vélos

Peut-être avez-vous remarqué un attroupement de cyclistes sur la grande place du village en cette belle journée ensoleillée du samedi 24 avril ? Chantal Mellier, Boussinoise et membre du Club Cyclotouriste de la Riviera, invitait les adhérents à découvrir les chemins de notre région au départ de Boussens. Trois parcours en boucles étaient proposés (48 km, 55 km ou 65 km) et 35 adeptes répondirent présents au rendez-vous.

Sur la place au départ, à travers champs et collation bien méritée à l'arrivée!



Chantal Mellier et l'un des parcours proposé



#### Le Club Cyclotouriste de la Riviera en quelques mots...

- Création : 1972
- Activités : environ quinze sorties par an, de mars à octobre, dont une sortie de trois jours le week-end de Pentecôte. Quelques sorties VTT. Chacun a la possibilité de «rouler à sa main» dans trois groupes différents.
- Lieu des activités : départ aux quatre coins du canton pour découvrir de nouveaux parcours, concoctés par des membres du club.
- Site internet : [www.ccriviera.ch](http://www.ccriviera.ch)
- Renseignements : Chantal Mellier au 078 629 53 28 ou [chantal@mellier.ch](mailto:chantal@mellier.ch)